



## PROCES VERBAL

### COMMISSION SPORTIVE JEUNES

PV N°121 CSJ/23

REUNION du 21 FEVRIER 2024

Présents : MM. DA SILVA S. – BELORGEY B. – DUPUY G. – LECOUR B. – FAORO P.

### I - SAISON 2023-2024

### FOOT ANIMATION

#### POINTAGE FEUILLES DE PLATEAUX/PRESENCE U7 - U9 ET FEUILLES DE CHALLENGE U11.

##### RAPPEL

Les feuilles de Plateaux U7 – U9 – U11 doivent parvenir au secrétariat le LUNDI qui suit les matchs.  
En cas de non-envoi des feuilles de présence de plateau, une amende de 15 € sera appliquée.  
Sans retour des feuilles manquantes ou d'explications avant le 29/02/2024, la Commission Sportive Jeunes appliquera une amende de 15 € par feuille manquante

Pointage feuilles plateaux/présence du 27/01 et 03/02

Catégorie	U7
27-janv	
à ULFE	Marsannay
à Gresilles	Gresilles, Chenove, Fenay
à Talant	ASFO, Perrigny, ESVO,
à Clénay	Clénay, Daix, IS Selongey
à USSE	UCCF
03-févr	
à Saulon Corcelles	Seurre
à Magny	Magny, Cessey, Genlis, Auxonne, Corgoloin
à JDF21	JDF21, Marsannay, Chenove, Chevigny
à FCNCS	Perrigny, Dijon ULFE
à Quetigny	Gresilles, ASFO
à Talant	Fenay
à Savigny les beau	Meursault
à Clénay	Clénay, Tilles, Talmay
à IS Selongey	IS Selongey, Saint Apollinaire
à UCCF	UCCF, CCOF, Saint Rémy

Pointage feuilles plateaux/présence du 10/02

Catégorie	U7
10-févr	
à JDF21	JDF21, USCD
à ASFO	ASFO, Chevigny, Jeunesse Mahoraise
à Gresilles	Gresilles, Talant, Dijon ULFE
à Fenay	Fenay, Perrigny les dijon
à Seurre	St Apollinaire
à Chenove	Echenon, Saulon corcelles
à Meursault	Meursault, Corgoloin
à Clénay	Clénay, Fontaine les dijon
à Remilly	Remilly, VNFC, IS Selongey, EFV
à Morvandeille	Morvandeille, CCOF, ESVO, UFCO, Somberton

Pointage feuilles plateaux/présence du 27/01 et 03/02		Pointage feuilles plateaux/présence du 10/02	
Catégorie	U9	Catégorie	U9
27 janv		10 févr	
à FCNCS	Fenay, USCD	à Chevigny	Gresilles
à Talant	Dijon ULFE	à Quetigny	Quetigny, ASFO, USCD
à ASFO	ASFO, Gresilles, Quetigny, Daix, Chenove	à USCD	Chevigny
à Auxonne	Auxonne, Genlis, Champdotre, Mirebeau, Tilles	à Fenay	Fenay
à Magnien	Magnien, Beaune, Pouilly	à JDF21	JDF21, FCNCS, Gevrey
à Clénay	Clénay, IS Selongey	à Marsannay	Meursault
à ASPTT	St Apollinaire	à VNFC	Tilles, Daix
à Chevigny	St Apollinaire, Corgoloin	à Clénay	Clénay, Saint Apollinaire, Spartak Bresssey
à Marsannay	Gevrey	à Mirebeau	VNFC, Chenove
à USSE	Somberron	à Daix	ASPTT, Saint Apollinaire
à UCCF	UCCF, CCOF, FCAB, Montbard	à Villers les pots F	Villers les pots F, Tilles F, Quetigny F, Beaune F, Fontaine les Dijon F
03 févr			
à Genlis	Chenove, Saint Apollinaire		
à St Jean de Losne	St Jean de Losne, Cessey, Seurre, Aisey l'zeure, Echenon, Tart le haut		
à Champdotre Longeault	Talmay		
à Dijon ULFE	Quetigny, Auxonne		
à Chevigny	Longvic		
à Talant	Quetigny, Fenay		
à USCD	USCD, Longvic, ASPTT, Chevigny		
à Gresilles	Gresilles, DFCO, FCNCS		
à JDF21	JDF21, ASPTT, Fauverney		
à Gevrey	Saint Apollinaire		
à Clénay	Clénay, IS Selongey, Tilles		
à UCCF	UCCF, Morvandeille, Saint Rémy		
à Plombières	Plombières, Daix, CCOF, FCAB, UFCO		

Pointage feuilles challenge du 27/01 et 03/02		Pointage feuilles challenge du 10/02	
Catégorie	U11	Catégorie	U11
27-janv		10-févr	
à ASPTT F	ASPTT F, Beaune F, ASFO F, Longvic F, Villers les pots F, Fontaine les Dijon F	à Longvic F	Villers les pots F
à Genlis	Genlis (bug)	à Genlis	Genlis, Tart le haut, Saulon corcelles
à St Jean de Losne	St Jean de Losne, Seurre, Auxonne, Corgoloin, Ruffey Ste marie	à Magny	Magny, Spartak bresssey, Fauverney, Echenon, Seurre
à Magny	Magny, Champdotre Longeault, Saulon corcelles, Tart le haut, Talmay	à Dijon ULFE	Dijon ULFE, Talant, ASFO
à Cessey	Cessey, Genlis, Fauverney, Tillyenay	à JDF21	JDF21, Jeunesse mahoraise, Fauverney, Genlis
à ULFE	FCNCS, USCD	à FCNCS	FCNCS, Fenay, Longvic
à JDF21	JDF21, ASFO, Quetigny	à Chevigny	Longvic
à Gresilles	Gresilles, Vougeot, Chevigny	à Gresilles	Gresilles, ASFO, Quetigny, Chevigny
à Chenove	Chenove, DUC, Jeunesse mahoraise, Fenay	à Chenove	Chenove, Champdotre Longeault, Aisey l'zeure
à Quetigny	Quetigny, Marsannay, Talant, Fauverney	à Gevrey	Gevrey, Beaune, Vougeot, Meursault
à Clénay	Clénay, IS Selongey, Spartak bresssey	à IS Selongey	IS Selongey, Tilles, Fontaine les dijon, EFV, Daix
à EFV	EFV, IS Selongey, Tilles, Daix, Pouilly	à Clénay	Clénay, Daix, Talmay
à Tilles	Fontaine les dijon	à EFV	EFV, Mirebeau
à St Apollinaire	St Apollinaire, VNFC	à UCCF	UCCF, UFCO, Montbard, Pouilly
à Chevigny	FCNCS	à USSE	FCAB
à Daix	Daix, EFV, St Apollinaire	à DFCO	DFCO, Auxonne, Corgoloin, St Apollinaire
à UCCF	UCCF, USSE, Montbard, FCAB, Précy		
à Plombières	Plombières, Somberron, UFCO		
03-févr			
à JDF21	JDF21, Chevigny, Jeunesse mahoraise		
à ASFO	ASFO, Quetigny, USCD, FCNCS		
à Dijon Université	Dijon Université, Talant, USCD, FCNCS		
à Quetigny	Quetigny, Longvic, Dijon ULFE, Fenay		
à Genlis	Chevigny, Gresilles		
à Chenove	Chenove, ASFO, Fauverney		
à Cessey	Cessey, Tart le haut, Saulon Corcelles, Champdotre Longeault, Magny		
à Vougeot	Vougeot, Gevrey, Ruffey Ste marie, Savigny les beaune		
à Clénay	Clénay, IS Selongey, Tilles		
à Mirebeau	Fontaine les dijon		
à Fontaine les dijon	Fontaine les dijon, Montbard, Daix, St Apollinaire		
à Somberron	Somberron, Précy, FCAB, UFCO		
à USSE	UCCF		
à ASPTT	ASPTT, Beaune, Pouilly		

## PHASE DEPARTEMENTALE FESTIVAL U13 PITCH GARCONS

Comme à chaque édition, les équipes qui se qualifieront à la Phase Départementale qui se déroulera le 6/04/2024 à QUETIGNY devront représenter une nation sur le thème de l'EURO 2024.

Tous les acteurs auront un rôle à jouer des enfants aux parents en passant par les Educateurs  
Actions à faire

- **L'équipe**

Prévoir des maillots ou confectionner des tee-shirts aux couleurs du Pays représenté

- **L'éducateur/l'éducatrice**

Possibilité de rajouter du maquillage ou des accessoires permettant d'illustrer le Pays (chapeau, vêtements associés ...)

- **Parents et accompagnateurs**

Acteurs des matchs des enfants (supporters de leur équipe !), ils doivent également s'inscrire dans le thème de cette journée. Quelques exemples : prévoir des porteurs de drapeaux, construire des banderoles, venir déguisés, accompagnement musical, chants...

### TIRAGE DES CLUBS/NATIONS

1<sup>er</sup> Plateau 1 représentera la SUISSE

2<sup>ème</sup> Plateau 1 représentera l'ITALIE

1<sup>er</sup> Plateau 2 représentera la HONGRIE

2<sup>ème</sup> Plateau 2 représentera l'ESPAGNE

1<sup>er</sup> Plateau 3 représentera l'ALLEMAGNE

2<sup>ème</sup> Plateau 3 représentera la CROATIE

1<sup>er</sup> Plateau 4 représentera le PORTUGAL

2<sup>ème</sup> Plateau 4 représentera le DANEMARK

1<sup>er</sup> Plateau 5 représentera la SERBIE

2<sup>ème</sup> Plateau 5 représentera la ROUMANIE

1<sup>er</sup> Plateau 6 représentera l'ANGLETERRE

2<sup>ème</sup> Plateau 6 représentera la BELGIQUE

1<sup>er</sup> Plateau 7 représentera la TURQUIE

2<sup>ème</sup> Plateau 7 représentera les PAYS BAS

1<sup>er</sup> Plateau 8 représentera la FRANCE

2<sup>ème</sup> Plateau 8 représentera l'ECOSSE

### Tirage au sort des premiers matchs de la Phase Départementale Festival U13 Pitch du 6/04/2024

Match N°1 : FRANCE – ITALIE

Match N°2 : CROATIE – PORTUGAL

Match N°3 : DANEMARK – ANGLETERRE

Match N°4: ROUMANIE – ECOSSE

Match N°5 : HONGRIE - BELGIQUE  
Match N°6 : ESPAGNE – SUISSE  
Match N°7 ALLEMAGNE – PAYS BAS  
Match N°8 : TURQUIE - SERBIE

## PHASE DEPARTEMENTALE FESTIVAL U13 PITCH FEMININES

Comme à chaque édition, les équipes qui se qualifieront à la Phase Départementale qui se déroulera le 6/04/2024 à QUETIGNY devront représenter une nation sur le thème des J.O 2024.

Tous les acteurs auront un rôle à jouer des enfants aux parent en passant par les Educateurs  
Actions à faire

- **L'équipe**

Prévoir des maillots ou confectionner des tee-shirts aux couleurs du Pays représenté

- **L'éducateur/l'éducatrice**

Possibilité de rajouter du maquillage ou des accessoires permettant d'illustrer le Pays (chapeau, vêtements associés ...)

- **Parents et accompagnateurs**

Acteurs des matchs des enfants (supporters de leur équipe !), ils doivent également s'inscrire dans le thème de cette journée. Quelques exemples : prévoir des porteurs de drapeaux, construire des banderoles, venir déguisés, accompagnement musical, chants...

## TIRAGE DES CLUBS/NATIONS

- BEAUNE représentera les USA
- LONGVIC représentera l'ANGLETERRE
- USCD représentera l'ALLEMAGNE
- ASPTT représentera le CANADA
- CHEVIGNY ST SR représentera la SUEDE
- FONTAINE LES DIJON représentera les PAYS BAS
- DFCO représentera le JAPON
- VILLERS LES POTS représentera le l'Espagne
- CHENOVE représentera la France

## SPORTIVE

### 1.1 REPROGRAMMATION MATCHS NON JOUES

Match 27949662 CCO U15 MVF – ST JEAN DE LOSNE du 17/02/2024 remis 24/02/2024

Match 27949657 CCO U15 CHENOVE – USSE du 17/02/2024 remis au 21/02/2024

Match 27961061 CCO U18 AUXONNE – AIFC du 18/02/2024. La Commission fixe la rencontre au 3/03/2024 à 10h00. En cas de terrain impraticable, la rencontre devra obligatoirement être inversée.

## 1.2 CHANGEMENTS DE DATES ET /OU HORAIRES

La Commission informe les clubs que toutes les demandes de changement d'horaire, date et terrain doivent être faites par le biais du module prévu dans Footclubs dans les délais impartis.

Modification : A compter de ce jour, vous avez jusqu'au Lundi minuit pour faire votre demande et obtenir l'accord du club adverse via Footclubs.

La commission se réserve le droit de refuser la demande de changement de date et/ou horaire si elle est hors délais et pas en bonne et due forme

Toute modification d'horaire ou de terrain pourra être sollicitée, exceptionnellement, via l'adresse officielle électronique du club avec l'accord écrit du club adverse.

Vous devrez indiquer, obligatoirement, N° de la rencontre – équipes en présence – date afin de faciliter le traitement de la demande

**Changement d'horaire ou date de 6 à 12 jours avant le match U18 G - U15 G - U13 G -> 15 €.**

**Changement d'horaire ou date de moins de 6 jours avant le match U18 G - U15 G - U13 G ->20 €**

**La commission, en possession de l'accord des clubs, modifie les rencontres suivantes, soit :**

Match 27926924 U18 D1 MVF – IS SELONGEY du 2/03/2024 se jouera le 03/03/2024

Match 27930196 U18 D3 GENLIS 2 – FAUVERNEY du 24/03/2024 se jouera le 23/03/2024 à 15h00

Match 29730042 U15 D2 – A POUILLY EN AUXOIS – USCD du 9/03/2024 se jouera à 16h00

Match 278929535 U15 D3 A DIJON ULFE 2 – USSE 2 du 9/03/2024 se jouera à 16h00

Match 27925798 U13 D1 – A LONGVIC – GEVREY du 27/04/2024 se jouera le 04/05/2024

Match 27932684 U13 D3 - B CHENOVE 2 – DIJON ULFE 4 du 23/03/2024 se jouera à 13h

Match 27931626 U13 D3 - B DIJON ASPTT 4 – LONGVIC 3 du 09/03/2024 se jouera à 14h

Match 27929032 U13 D2 – D POUILLY EN AUXOIS – MVF du 23/03/2024 se jouera le 6/04/2024

Match 27929040 U13 D2 – D POUILLY EN AUXOIS – DAIX 2 du 27/04/2024 se jouera à 14h30

Match 27925783 U13 D1 – A IS SELONGEY – FONTAINE LES DIJON 2 du 9/03/202 à 12h30

**Match 27929889 U15 D1 IS SELONGEY – DAIX du 02/03/2024.**

Sachant que le 6/04/2024 est la date des 1/4 de Finale et étant donné que l'équipe de IS SELONGEY est qualifiée pour les 1/4 de finale, la Commission fixe la rencontre au 30/03/2024.

## 1.3 COURRIER

**De FAUVERNEY :** Demande de renseignements concernant le FESTIVAL U13. Le secrétariat a répondu

## 1.4 TOURNOIS

### EF VILLAGES

U10/U11 le 1<sup>er</sup> Mai de 9h30 à 13h00 à SAVIGNY LE SEC

U12/U13 le 1<sup>er</sup> Mai de 13h00 à 17h00 à SAVIGNY LE SEC

## II - FEMININES

### 2.1 FORFAIT

**Match 27984342 CCO U18 FEM TRIANGLE D'OR – MERCEUIL du 24/2/2024**

Forfait déclaré MERCEUIL

En conséquence, la CS dit TRIANGLE D'OR qualifié pour le prochain tour

**Amende de 50€ à MERCEUIL**

### 2.1 CHANGEMENTS DE DATES ET /OU HORAIRES

La Commission informe les clubs que toutes les demandes de changement d'horaire, date et terrain doivent être faites par le biais du module prévu dans Footclubs dans les délais impartis.

Modification : A compter de ce jour, vous avez jusqu'au Lundi minuit pour faire votre demande et obtenir l'accord du club adverse via Footclubs.

La commission se réserve le droit de refuser la demande de changement de date et/ou horaire si elle est hors délais et pas en bonne et due forme

Toute modification d'horaire ou de terrain pourra être sollicitée, exceptionnellement, via l'adresse officielle électronique du club avec l'accord écrit du club adverse.

Vous devrez indiquer, obligatoirement, N° de la rencontre – équipes en présence – date afin de faciliter le traitement de la demande

**Changement d'horaire ou date de 6 à 12 jours avant le match U15 FEM - U13 FEM -> 15 €.**

**Changement d'horaire ou date de moins de 6 jours avant le match U15 FEM - U13 FEM ->20 €**

**La commission, en possession de l'accord des clubs, modifie les rencontres suivantes, soit :**

Match 27895281 U15 FEM CHEVIGNY ST SR - USCD du 09/03/2024 se jouera à 10h30 sur le terrain de CHEVIGNY ST SR – SYNTHÉTIQUE

Match 27894508 U15 FEM IS SELONGEY – DIJON ASPTT du 9/03/2024 se jouera à 16h00

Match 27894502 U15 FEM ASPTT DIJON – LONGVIC du 03/02/2024 se jouera le 20/04/2024.

Match 27941965 CRITERIUM U13 FEM DIJON ASPTT 2– FONTAINE LES DIJON du 25/05/2024 se jouera à 16h.

Match 27941965 CRITERIUM U13 FEM DIJON ASPTT 2 – CHEVIGNY ST SR du 16/03/2024 se jouera à

## III. FMI

**La commission rappelle les informations suivantes concernant la FMI.**

### **En cas de dysfonctionnement de la tablette**

A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.

Lorsqu'il y a utilisation de la Feuille de match papier, l'arbitre, le club recevant et le club visiteur ont l'obligation d'établir un rapport "Constat d'Echec".

Ce rapport est établi sur l'imprimé prévu à cet effet par le District et sera transmis, **pour le lundi 8h00**, au Secrétariat par le club recevant, joint à la feuille de match.

Le secrétariat via le service informatique de la Ligue fournira à la Commission les dates et heures des opérations effectuées en connexion internet sur la tablette pour la rencontre en objet (demande de synchronisation, transmission...).

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la Commission des Compétitions avant homologation du résultat et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller

jusqu'à la perte du match par pénalité pour le(s) club(s) fautif(s).

**En cas de non-respect ou de défaillance du club recevant ou visiteur, une amende forfaitaire de 36€ sera appliquée.**

**En cas de dysfonctionnement de la tablette,**

**Nous vous demandons de prendre, obligatoirement, une photo du message qui s'affiche lors du dysfonctionnement de la tablette. Cette photo doit être jointe au rapport d'échec.**

La commission rappelle les amendes que la commission pourra appliquer à partir de la première récidive :

- Absence de code : 30,00 €
- Absence de tablette : 30,00 €
- Retard de transmission (dimanche avant minuit) : 30,00 €
- Absence de transmission : 50,00 €
- Non envoi rapport d'échec : 40,00 €

Le guide utilisateur, le constat d'échec, le document « les 3 grandes étapes » sont disponibles sur notre site internet dans documents utiles.

La commission:

- Prend connaissance des feuilles de match papier et des constats d'échec. La Commission valide les résultats.

<b><u>17/02/2024</u></b>	U15 Feminines / Printemps / Poule A Fontaine Les Dijon F 1 - Beaune A.S. 1
<b><u>17/02/2024</u></b>	Coupe Cote D'Or U15 / Unique / Poule A Fontaine D'Ouche As 1 - Genlis As 1
<b><u>17/02/2024</u></b>	Coupe Cote D'Or U15 / Unique / Poule A Champdotre Longeault 2 - Aiserey Izeure Fc 1

*La présente décision est susceptible d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188-189- 190 des règlements généraux de la FFF.*

**Le Président : AZZOUN F**